



Commune de BARDOUVILLE

Canton de Barentin

Seine-Maritime

Compte rendu du Conseil municipal du 07 décembre 2017

Présents :

Joël BERTHELEMY, Corinne DUBOIS, Frédérique DURAND, Marie Pierre GAUBERT, 19h28 Arrivée de Delphine HEBERT (19h28), Joëlle LEFRANCOIS, Francis MALANDIN, Annie PETITON, Franck ROGER, Dominique ROUSSEAU

Pouvoirs:

Sandrine LORIOT VAUQUELIN pour Dominique ROUSSEAU
Pierrick LECLERC pour Franck ROGER
Matthieu BRUNET pour Joël BERTHELEMY

Secrétaire de séance : Joëlle LEFRANCOIS

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 septembre 2017

Approuvé à l'unanimité

2) Ressources humaines-

Mise en place du RIFSEEP

Il s'agit d'un système de prime pour les agents de la fonction publique. L'enveloppe maximum à prévoir est de 7200€ à répartir par agent. Elle est composée d'une part variable et d'une part fixe.

Approuvé à l'unanimité

Chèques KADEO

Un chèque KADEOS de 100€ est aussi prévu par agent au prorata passé dans la collectivité

Approuvé à l'unanimité

Au 1^{er} janvier Mr MALANDAIN rappelle que la collectivité souscrita au CNAS (Comité National d'Action Social) qui offrira de meilleures prestations aux agents par rapport à l'ADAS. Soit un surcout de 1300 €

2) Finances

Revalorisation des tarifs des services publics au 1^{er} Janvier 2018

- **Tarif de la restauration scolaire**
Contrat avec le prestataire de la cantine a été reconduit au même tarif. Il est proposé d'augmenter de 5 ct, et de facturer aux familles la somme de 3€ le repas

Approuvé à l'unanimité

- **Tarif des activités périscolaire**
Il est proposer de revaloriser le prix de l'accueil périscolaire en le passant Les tarifs de la garderie passera de 2.20€ au lieu de 2.15€ / l'heure

Approuvé à l'unanimité

- **Décision modificatrice**
Il est proposé de transférer.....des dépenses imprévues à ...

3) Métropole

- **Approbation du rapport de la commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges**

Approuvé à l'unanimité

- Pour avis - présentation du projet mare

Joël BERTHELEMY émet des réserves quant à ce projet :

- ce projet ne doit pas remettre en cause le projet de Chaufferie –
- le choix d'une bâche plastique n'est pas très écologique –
- il y a des projets de conservation du patrimoine naturel plus prioritaire comme le chêne
- la proximité de la route (ce qui en termes de sauvegarde des batraciens pose question)
- il aurait été bien d'en parler au conseil municipal avant la réunion publique.

Annie PETITON et Francis MALANDIN émettent aussi des craintes quant à des possibles dégradations du fait de son emplacement trop central.

Mr le maire, Franck ROGER rappelle qu'il s'agit d'un projet et qu'il sera donc soumis au vote du conseil. D'autre part le projet de la chaufferie est prioritaire et donc le projet mare, s'il doit se faire, se fera en fonction de l'implantation de la chaufferie et son conteneur et non le contraire.

Il été prévu d'en parler en conseil municipal du 30 novembre avant la réunion publique mais qui a été décalé à aujourd'hui.

La bâche plastique est malheureusement la seule solution du fait de la composition du sol sableux sur lequel l'argile ne pourrait résister aux différences de températures

Quant au chêne, la difficulté est d'avoir des avis fiables et qu'il ne soit pas la propriété de la commune.

4) Questions diverses

Mr le maire, Franck ROGER propose lecture d'un projet de délibération pour soutenir une Motion de L'AMRF sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité en date du 1^{er} octobre 2017

Approuvé à l'unanimité

Francis MALANDIN fait part de sa dernière réunion avec le syndicat du collège.
Le remboursement initialement prévu de 28000€ passerait à 17000€